



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 7 avril 1998 — N° 165

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

7 avril 1998

7 avril 1998

Le mardi 7 avril 1998

N° 165

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. Landry, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que sur les motions de censure présentées par M. Bourbeau (Laporte), M. Dumont (Rivière-du-Loup) et M. Gautrin (Verdun).

À la fin de son intervention, M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement péquiste pour son budget 1998-1999 qui, en plus de ne contenir aucune mesure sérieuse pour contrer l'appauvrissement de nos régions, de la population et plus particulièrement des jeunes, balaie dans la cour des générations futures une augmentation de la dette québécoise de plus de 16 % en raison de ses artifices comptables.

Le débat se poursuit sur la motion du ministre des Finances et sur les motions de censure présentées par M. Bourbeau (Laporte), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Gautrin (Verdun) et M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata).

À la fin de son intervention, M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour l'absence de mesures, dans son budget 1998-1999, pouvant améliorer les conditions de vie des personnes les plus démunies de notre société allant ainsi à l'encontre des valeurs de compassion et de solidarité.

7 avril 1998

Le débat se poursuit sur la motion du ministre des Finances et sur les motions de censure présentées par M. Bourbeau (Laporte), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Gauthrin (Verdun), M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) et M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce).

À 12 heures, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

Mme Harel, ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité, dépose :

Le rapport annuel de l'Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1997 (rédigé en français, en anglais et en cri).

(Dépôt n° 1552-980407)

M. Simard, ministre des Relations internationales, dépose :

Le rapport annuel de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1996.

(Dépôt n° 1553-980407)

7 avril 1998

Dépôts de rapports de commissions

M. Sirros (Laurier-Dorion) dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 10, 11 et 12 février 1998, a tenu des consultations particulières tant sur le rapport intitulé «Examen des orientations de la société Hydro-Québec» que sur le Plan stratégique 1998-2002 d'Hydro-Québec dans le cadre du suivi du mandat de surveillance de ladite société. Le rapport contient des recommandations.

(Dépôt n° 1554-980407)

Dépôt de pétitions

Mme Delisle (Jean-Talon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 984 membres, d'une part, de l'Association étudiante et, d'autre part, des différents syndicats du CEGEP de Sainte-Foy, concernant les compressions budgétaires au niveau collégial.

(Dépôt n° 1555-980407)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

M. Chevette, ministre délégué aux Affaires autochtones, propose :

QUE l'Assemblée nationale invite le gouvernement fédéral à s'associer à la mise en place d'un fonds de développement pour les autochtones du Québec et lui demande d'y contribuer 125 millions \$ sur cinq ans, somme équivalente à celle annoncée par le gouvernement du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

7 avril 1998

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 198 en annexe)

Pour: **98** Contre: **0** Abstention: **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Jolivet, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le rapport de monsieur Pierre-F. Côté, c.r., sur les suites du jugement de la Cour suprême dans l'affaire Libman et sur des modifications à des législations électorales;
 - la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 416, Loi modifiant la Loi sur les transports et la Loi sur le transport par taxi;
- et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement,
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 404, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives.

M. le Président donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin d'entendre à huis clos le docteur Pierre Couture.

AFFAIRES DU JOUR

7 avril 1998

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Landry, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que sur les motions de censure présentées par M. Bourbeau (Laporte), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Gauthrin (Verdun), M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata) et M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce).

À la fin de son intervention, M. Johnson, chef de l'opposition officielle, présente la motion de censure suivante :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement du Parti québécois pour son absence de vision et de moyens en matière de santé, d'éducation, d'économie et d'emploi et quant à l'avenir des jeunes, qui constituent les véritables priorités de la société québécoise.

Le débat se poursuit sur la motion du ministre des Finances et sur les motions de censure présentées par M. Bourbeau (Laporte), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Gauthrin (Verdun), M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Johnson, chef de l'opposition officielle.

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Blackburn (Chicoutimi) dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, le 2 avril 1998, a étudié en détail le projet de loi :

n° 401 Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur concernant le commerce itinérant —
Rapporté avec un amendement.

(Dépôt n° 1556-980407)

Affaires prioritaires

Débat sur le discours du budget

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Landry, ministre des Finances, proposant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire du gouvernement, ainsi que sur les motions de censure

7 avril 1998

présentées par M. Bourbeau (Laporte), M. Dumont (Rivière-du-Loup), M. Gauthrin (Verdun), M. Béchard (Kamouraska-Témiscouata), M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) et M. Johnson, chef de l'opposition officielle.

Sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le débat est ajourné.

À 17 h 55, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 8 avril 1998, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

7 avril 1998

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion sans préavis de M. Chevrette, ministre délégué aux Affaires autochtones :

(Vote n° 198)

POUR - 98

Baril (<i>Arthabaska</i>)	Caron	Houda-Pepin	Ménard
Baril (<i>Berthier</i>)	Carrier-Perreault	Johnson	Middlemiss
Beaulne	Chagnon	Jolivet	Morin
Beaumier	Chalifoux	Julien	(<i>Nicolet-Yamaska</i>)
Béchar	Charest	Jutras	Mulcair
Bélanger (<i>Anjou</i>)	Chenail	Kelley	Ouimet
Bélanger (<i>Mégantic-Compton</i>)	Cherry	Kieffer	Papineau
Benoit	Chevrette	Lachance	Paquin
Bertrand (<i>Charlevoix</i>)	Ciaccia	Lafrenière	Paré
Bertrand (<i>Portneuf</i>)	Cliche	Lamquin-Ethier	Parent
Bissonnet	Copeman	Landry	Payne
Blackburn	Côté	(<i>Bonaventure</i>)	Pelletier
Blais	Cusano	Landry	Perreault
Boisclair	Delisle	(<i>Verchères</i>)	Pinard
Bordeleau	Désilets	Laprise	Poulin
Boucher	Dion	Laurin	Rioux
Boulerice	Dionne-Marsolais	Leduc	Rivard
Bourbeau	Doyer	Léger	Rochon
Brodeur	Facal	Lelièvre	Saint-André
Brouillet	Fournier	Léonard	Signori
Campeau	Frulla	LeSage	Simard
	Gagnon-Tremblay	Létourneau	(<i>Richelieu</i>)
	Garon	Maciocia	Sirros
	Gaulin	MacMillan	Trudel
	Gauvin	Malavoy	Vaive
	Gendron	Marois	Vermette
	Harel	Marsan	Williams

CONTRE - 0

7 avril 1998

ABSTENTION - 0